

## Rapport d'activités 2023

**Comité** : Le Comité, présidé par Claude Roulet, est composé de : Renée Béguin, Vincent Guyot, Patricia Matthey Chapuis, Blaise Nussbaum, Frédérique Steiger, Evelyne Voumard, nouvelle membre. Les dernières tâches de secrétariat assumées par Véra Zaslavski, actuellement hospitalisée, sont réparties au sein du Comité. Vincent Guyot reprend la gestion du site de l'Association. Christine Chenaux, notre comptable-caissière avait souhaité être relevée de ses fonctions. Renée Béguin a accepté de la remplacer. Ce remplacement doit être avalisé par les membres présents lors de l'Assemblée générale.

**Etat des membres** : à ce jour environ 780 membres

**Buvette** : Durant l'hiver 2023 (janvier-février), la buvette a été ouverte lors de 6 week-ends. Une vingtaine de personnes en moyenne se sont arrêtées à la loge. Cette fréquentation dénote l'intérêt de maintenir dans la mesure du possible une ouverture hivernale.

La loge est ouverte dès le 6 mai et le sera tous les week-ends – du moins les dimanches- jusqu'à la fin du mois d'octobre. On compte la présence d'une vingtaine de personnes en moyenne par week-end.

On se réjouit de pouvoir compter sur de nouveaux gardiens.

**Chantiers mur et bois** : Un chantier murs a eu lieu le 22 juillet. 8 personnes y ont participé et 10 mètres de pierres ont été remontées.

Pierre-André Evard a pourvu la loge en bois de chauffe. Qu'il en soit vivement remercié.

### **Panorama du Mont Racine par Jacot-Guillarmod**

A l'occasion des 100 ans de la réalisation du panorama par Jacot-Guillarmod, l'AMR a contribué à sa réédition en acquérant 200 exemplaires de cette œuvre. Les exemplaires sont stockés à la loge, lieu propice à leur vente, à prix coûtant. Une reproduction A5 d'un extrait de ce panorama, mise sous cadre, est réalisée pour favoriser l'intérêt d'acquérir l'œuvre.

### **Fête du Mont-Racine du 11 juin sur le thème du PANORAMA**

La fête est une réussite. Les diverses activités, présentations ont été appréciées. Exposés de Mme Clottu-Vogel sur le panorama de Jacot-Guillarmod, de Vincent qui a cerné, au travers de son histoire, toutes les dimensions de ce qu'est un panorama. Balade vers le Mont-Racine conduite par le Président de l'ISPKA avec comme thème : le panorama que l'on ne voit pas. Balade-cueillette des plantes sauvages pour la soupe menée par Renée. Atelier pour grands et petits imaginé par Frédérique : dessiner un fragment personnel d'un panorama collectif.

Les photos, commentées, de ces diverses activités ont été mises sur le site.

### **Cartes d'itinéraires pédestres dans la région du Mont-Racine**

Ces sentiers, pour la plupart, ne sont pas des tracés jalonnés par Suisse Rando. Les cartes sont consultables sur le site de l'AMR. Des flyers A5 sont également à la disposition des promeneurs à la loge. Ces documents sont en cours d'élaboration, toujours perfectibles, grâce aux remarques de leurs utilisateurs et de ceux qu'intéresse la mise en valeur de parcours ignorés, perdus.

### **Relations publiques**

**Parc Chasseral** La région du Mont-Racine, depuis la fusion des Communes du Val-de-Ruz, fait désormais partie du Parc Chasseral. Un contact formel avec les autorités du Parc et avec celles de Val-

de-Ruz n'a pas encore été d'actualité. Les projets qui pourraient concerner la région du Mont-Racine dépendent de la réalisation du concept de développement touristique de la Commune de Val-de-Ruz, en lien notamment avec la réouverture de l'hôtel de la Vue-des-Alpes et la valorisation touristique de ce site.

**Jardin botanique** Des contacts sont établis avec des collaborateurs du Jardin botanique qui ont volontiers participé aux activités de l'AMR.

**Armée** Le site des Pradières est davantage occupé par la troupe. Certaines semaines des tirs ont lieu tous les jours. La pause des week-ends semble être respectée.

L'AMR obtient 5 laissez-passer pour accéder à la loge.

### **Dossiers éoliens . Lois sur la protection de la nature et l'aménagement du territoire**

2023 : Construction du parc éolien vaudois de Sainte-Croix. Mise à l'enquête du parc du Mont-Perreux, dans la région du Mont d'Amin (projet Eole-de-Ruz). L'AMR s'est associée à l'opposition formulée par Paysage libre BEJUNE. Levée du recours des trois éoliennes de la Joux-du-Plâne (sur territoire neuchâtelois) par le tribunal administratif.

Sur le plan fédéral, les nouvelles lois sur la production de l'énergie électrique risquent d'anéantir la protection de la biodiversité et du paysage en Suisse et à supprimer tous les obstacles à la construction des parcs solaires et éoliens et de grandes centrales hydroélectriques même dans des milieux protégés.

**Eoliennes** : L'AMR a soutenu l'opposition collective de l'Association Travers du vent. Des membres du Comité ont participé aux rencontres qui ont eu lieu dans les communes concernées. Il s'agit du parc de la Grandsonnaz, entre le Chasseron et le Creux-du-Van.

La pétition « Non à la disparition du centre nordique de La Vue-des-Alpes », soutenue par l'AMR, a été enterrée par le Grand Conseil.

Un soutien financier a été octroyé à l'Association « Sauvez l'Echelette », parc éolien des Quatre-Bornes (BE/NE).